



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

taux

Question écrite n° 43962

### Texte de la question

M. Laurent Furst attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, sur les menaces qui pèsent sur l'existence de la filière équine. En effet la commission européenne demande à la France d'appliquer une augmentation sensible de la TVA qui passerait de 7 % à 20 %. Dans le contexte budgétaire contraint dans lequel vivent déjà nos concitoyens, cette hausse brutale de la TVA condamnera irrémédiablement ce pan d'activité, 6 000 emplois sont concernés, 2 000 entreprises équestres risquent de disparaître et 80 000 chevaux avec elles. De plus une nouvelle fois on pénalise le monde rural et la pratique d'une activité sportive très prisée dont les vertus éducatives n'ont plus besoin d'être démontrées. Aussi, il lui demande de s'opposer fermement à cette évolution des taux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Furst](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43962

**Rubrique :** Tva

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [26 novembre 2013](#), page 12196

**Question retirée le :** 3 décembre 2013 (Retrait pour cause de question identique)